

## Compte-rendu de la réunion des Représentants de Proximité du 3 avril 2020

### Covid-19

#### Présents :

**Pour la direction :** Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Laurent Disdier chef de centre, Jérôme Dalet responsable IMG, Arnaud Ségur responsable ressources humaines Fabrique, Muriel Bajard IRH du domaine de Fabrication et Anne De geoffroy secrétaire de direction antenne Provence-Alpes

**Pour les représentants de Proximité :** Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero

#### Antenne Provence-Alpes :

En préambule la directrice régionale a tenu à souligner « *le travail remarquable accompli par les équipes rédactionnelles, techniques et administratives qui assurent leur mission de service public en temps de crise* »

En début de réunion, Nous avons interpellé la direction sur l'exposition particulière des équipes de reportage. Pour cela nous avons fait un état des lieux du potentiel susceptible de partir en reportage : Dans la rédaction, nous avons perdu 7 postes dans le cadre de la RCC et nous avons 4 emplois vacants : ces 11 postes qui étaient jusqu'à la crise sanitaire pourvus par du personnel CDD ne le sont plus. Nous avons une dizaine de journalistes en arrêt maladie ( salariés vulnérables, arrêts maladie d'avant et pendant la crise...). Ensuite entre garde d'enfants et emplois postés (présentateurs, chef d'édition, internet, délégations) c'est encore 7 à 8 journalistes qui ne sont pas en situation de partir sur le terrain. En résumé sur une cinquantaine de journalistes seulement une vingtaine est en situation d'être planifiée en reportage et parmi cette vingtaine les JRI sont sous représentés. Résultat, même s'il ne reste que 3 équipes par jour ce sont souvent les mêmes qui sont sur le terrain augmentant d'autant les risques pour leur santé, une situation qui pèse de plus en plus à certains d'entre-eux.

La direction a d'abord rappelé que « *le volume en matière de fabrication avait fortement baissé* » qu'elle était « *très attentive à l'équité dans la planification, qu'il y avait des salariés qui avaient envie de venir sur le terrain, que personne n'était contraint* » et a rajouté que « *si certains salariés étaient stressés ou fatigués ils pouvaient poser des jours de congés, des RTT ou des récuaps* » . A l'écoute, Elle a aussi indiqué qu'elle allait procéder à son propre état des lieux.

Interrogée sur la possibilité d'embaucher des CDD, la direction a rajouté que le recours aux CDD n'était pas suspendu mais que l'on ne fera appel à eux qu'en cas de besoin.

Nous avons ensuite alerté la direction sur la charge de travail de certains salariés en télétravail notamment à l'informatique et sur internet. Nous avons rappelé que le rédacteur en chef adjoint en charge du net n'était, pour l'heure, pas remplaçable et que la direction devait aussi « *prêter attention* » à certains de ses cadres, plus exposés que d'autres.

La directrice a convenu qu'effectivement « *les autres adjoints n'étaient pas en capacité de le remplacer sur ce poste* » elle s'est dit très attentive à cette situation.

Côté cadres techniques, le chef de centre Laurent Disdier a précisé que « pour éviter l'usure et la fatigue des cadres techniques, un roulement a été mis en place, 3 personnes tournent 2 ou 3 jours par semaine »

Laurent Disdier a ensuite fait un point sur les stocks de matériel de protection « *nous avons 80 masques, une soixantaine de flacons de gel, des lingettes, côté alcool à 70 degrés on a aussi ce qu'il faut et dès lundi nous allons recevoir une commande de réapprovisionnement* »

Le bureau d'Avignon devrait enfin pouvoir être nettoyé à partir de lundi prochain, Jérôme Dalet, responsable IMG reconnaît avoir rencontré beaucoup de difficulté pour débloquer la situation.

### **Point Fabrique :**

Comme annoncé en début de semaine par la Présidente, Delphine Ernotte, l'entreprise ne fera pas appel au dispositif de chômage partiel, mais prendra entièrement à sa charge le maintien de 100 % de la rémunération des salariés permanents.

Une communication globale d'Yves Dumond, Directeur de La Fabrique, devrait être diffusée dans les jours à venir.

Les contrats des Intermittents, qu'ils soient signés ou simplement promis oralement, seront honorés pour le mois de Mars. Les personnes concernées seront directement contactées par leurs chargés de production respectifs.

Une réflexion est en cours pour les mois à venir sur un moyen de compléter les indemnités Pôle Emploi.

D'une manière générale, les intermittents prévus en Mars et Avril, et dont les contrats sont de fait annulés, seront recontactés de façon prioritaire à la reprise des activités.

Enfin, si certains d'entre vous rencontrent des difficultés de connexion à votre boîte mail professionnelle, faites le savoir ; du moins essayez !

Une Hotline assez réactive selon la Direction est à votre disposition. **01 56 22 12 88**

### **EN BREF**

**"Personnes vulnérables"** : Trois personnes sont dans cette "catégorie" en Provence-Alpes.

La direction demande à ces personnes de se déclarer en arrêt de travail sur le site la CPAM (possible seulement si on est en ALD : <https://declare.ameli.fr/assure/conditions> pour info).

Le salarié doit recevoir un feuillet de l'arrêt maladie qu'il adressera, ensuite à la RH. En attendant, envoyer le récépissé de la demande faite par internet.

Dans tous les cas (même si la Secu tarde à répondre, refuse l'arrêt ou autre), Maryline Camacho redit que la société assurera 100% du salaire, FTV complétera les indemnités journalières qu'elle percevra directement).

**Congès, RTT, Récups** : la direction a expliqué qu'elle n'imposerait pas de congès, mais que les absences déjà demandées ne seront pas annulées, les salariés peuvent éventuellement changer les dates mais pas pour après le confinement.

**Prime** : La question d'une prime exceptionnelle versée aux salariés qui ont continué à travailler pendant la crise sanitaire est en discussion . Elle sera abordée dans le cadre de la NAO ( négociations annuelles obligatoires) mais l'enveloppe globale ne sera pas en augmentation .

**Frais de mission équipes de reportage** : au forfait c'est toujours 15 euros le repas et 12 euros lorsque l'on peut rentrer au bureau. A plus de 50 kilomètres c'est sur justificatifs sur Concur et la direction indique qu'elle accepte les factures des supermarchés.

**Nous vous rappelons que depuis le début de la crise sanitaire nous avons au moins une réunion par semaine avec la direction, n'hésitez pas à nous faire remonter toutes vos questions à tout moment.**